



Mon patron peut t,il me viree suite a un att ect..

Par **kikoloco**, le **16/07/2013** à **12:57**

je suit tomber en accident de travaille deux semaine le patron deja me arcel de papier pour me dire kil na pas u mes papier ! mes tous c papier lui on ete envoyer ainsi que a la cpam !! je devait reprendre mon travaille lundi jusqu'à la sa va mes une gastro foudroyante mes survenu dans la deuxieme semaine donc urgence medecin traitent ect.. lundi je part voir le médecin qui a constater !! donc arrêt de travaille jusqu'à mardi le medecin ma donc laisser reprendre mercredi donc pour moi demain ! la question peut t,il me virée ???????

Par **amajuris**, le **16/07/2013** à **13:21**

bonjour et merci font toujours plaisir aux bénévoles qui répondent sur ce site.
de plus votre message est difficilement compréhensible.